

II

AU BORD DE LA MER

La lune, de ses mains distraites
A laissé choir du haut de l'air
Son grand éventail de paillettes
Sur le bleu tapis de la mer.

Pour le revoir elle se penche
Et tend son beau bras argenté
Mais l'éventail fuit sa main blanche,
Par le flot qui passe emporté.

Au gouffre amer, pour te le rendre,
Lune, j'irais me jeter,
Si tu pouvais du ciel descendre,
Au ciel si je pouvais monter !

THÉOPHILE GAUTHIER.

PETITE REVUE

Le 19 février dernier l'univers catholique a célébré le 50e anniversaire épiscopal de notre glorieux Pape Léon XIII.

M. Gladstone, le vénérable premier ministre de l'Angleterre, est en train de doter l'Irlande d'un parlement local qui aura beaucoup d'analogie avec nos législatures provinciales. Les orangistes combattent le "*grand vieillard*", avec rage. Espérons que les Irlandais finiront par obtenir ce *Home rule* qu'ils désirent depuis si longtemps.

Les îles Hawaï, autrefois Sandwick, situées dans l'océan Pacifique, ont détrôné leur reine et se sont mis sous le protectorat des Etats-Unis.

Un important mémoire de S.-G. Mgr. Taché, sur la question des écoles catholiques aux Etats-Unis a été publié dans le *Northern Review*. Nous empruntons ce qui suit à cet important document : " Il va sans dire que je suis rempli d'admiration pour notre Saint-Père le Pape, et que, sans connaître Mgr Satolli, je m'associe entièrement aux éloges qu'il reçoit et aux-

quels il a sans doute droit. Pour un prélat, jouir de la confiance de Léon XIII est par le fait même plus qu'une recommandation ordinaire. En conséquence, je suis avec le plus profond intérêt, la mission de Son Eminence le légat en Amérique. Mon respect pour sa personne aussi bien que pour sa mission, est tel que je considère qu'il serait inconvenant de ma part, même de louer et à plus forte raison de critiquer ce qu'il a dit sur la question des écoles. Mon but, en écrivant aujourd'hui, est uniquement et simplement de montrer par des citations, que " l'esprit large, libéral et démocratique " du pape actuel est le même esprit que celui de ses prédécesseurs et que les résolutions lues par Mgr Satolli aux archevêques des Etats-Unis assemblés à New-York, le 17 novembre dernier, ne sont rien de neuf pour les prélats qui ont formulé les décrets du 3e Concile Plénier de Baltimore."

Les zouaves de Québec et de Montréal ont célébré avec pompe le 25ième anniversaire de leur départ pour Rome. Le premier détachement de zouaves canadiens, composés de 135 volontaires, partit pour la Ville, Eternelle le 19 février 1868 ; le second, 22 volontaires, 14 mai de la même année ; le troisième, 28 volontaires, 23 mai, quinze jours après le second départ ; le quatrième détachement, de 48 volontaires, quittait Montréal le 25 juin ; le cinquième, 95 hommes, part le 30 septembre de l'année suivante ; le sixième, de 38, s'embarquait pour Rome le 18 août 1870 ; le septième et dernier qui fut obligé de rebrousser chemin en France, 15 braves, partis le 1er septembre de la même année. Ajoutons à cela 24, partis en dehors des détachements et on arrive au total de 505 volontaires canadiens qui prirent part à l'expédition romaine.

L'honorable Procureur-Général de notre province a soumis un projet de loi relatif à l'organisation judiciaire. Le système qui nous régit actuellement remonte à 1857.

D'après le bill, les tribunaux seront divisés comme suit :

1^o La cour du banc de la reine divisée en cour criminelle et en cour civile d'appel ;